

## ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an .....	30 fr.
Six mois .....	16
Trois mois .....	8
Poste :	
Un an .....	35 fr.
Si mois .....	18
Trois mois .....	10

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez MM. RICHARD et C<sup>ie</sup>,  
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.  
Réclames, — . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées  
sans restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez MM. DAVAS-LAFFITE et C<sup>ie</sup>,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

13 Mai 1874.

Demain, jour de l'Ascension, nos ateliers étant fermés, l'*Echo Saumurois* ne paraîtra pas.

## Chronique générale.

La conversation qui, d'après une correspondance du *Times*, aurait eu lieu l'année dernière entre M. de Bismark et le roi Victor-Emmanuel, au sujet de Nice et de la Savoie, et de la possibilité pour l'Italie de recouvrer ces deux provinces avec l'aide de l'Allemagne, est qualifiée, par une dépêche arrivée hier de Berlin, d'invention destinée à rendre suspect l'amour de l'Allemagne pour la paix. Ce nouveau démenti confirme celui que la *Gazette de Cologne* avait déjà opposé au récit du journal anglais.

Mais, d'un autre côté, la *Pall Mall Gazette* affirme, dans un article qui a produit une certaine sensation, que les craintes d'une guerre possible, sinon prochaine, se répandent de plus en plus en Europe, et que si cette guerre vient à éclater, elle ne sera point provoquée par la France, mais par l'Allemagne, ou du moins par son gouvernement. A propos du démenti donné par la *Gazette de Cologne* à la conversation entre le prince de Bismark et le roi d'Italie, la *Pall Mall Gazette* dit : « Il ne faudrait rien moins qu'un démenti du gouvernement italien pour que l'opinion publique acceptât la déclaration du journal allemand. »

Il est vrai que le comte Andrassy a déclaré hier devant la commission de délégation autrichienne qu'il n'existe aucun danger de guerre imminente ; mais il a ajouté plus loin : « Il y a entre certains peuples un antagonisme causé par leurs sentiments et leurs intérêts, et la paix ne peut être regar-

dée comme complètement assurée pour longtemps. »

De ces déclarations du ministre hongrois, de la réponse du comte Derby à lord Russell, des appréciations de la presse anglaise et des démentis de la presse officielle allemande, il nous paraît ressortir avec la dernière évidence que jamais la prudence et la modération dans le langage, la dignité dans la tenue vis-à-vis de l'Allemagne, ne nous ont été plus impérieusement commandées, et que jamais aussi la nécessité d'un gouvernement capable de nous ramener la sympathie encore trop chancelante de l'Europe n'a été plus clairement démontrée.

Nous empruntons l'entre-filet suivant au *Nouvelliste*, sous les plus expresses réserves :

« Le gouvernement, si nous sommes bien informés, a voulu écarter toutes les prétentions exagérées, s'en tenir à l'esprit et au texte de la loi du 20 novembre, en maintenant l'accord avec la majorité conservatrice qui a voté cette loi.

« L'exposé des motifs déclarera, nous assure-t-on, que le gouvernement, en présentant les lois constitutionnelles, n'entend pas créer une institution ; les pouvoirs fortifiés entre les mains de M. le maréchal de MacMahon ne cesseront pas d'être exclusivement attachés à sa personne et cesseront avec lui.

« Si une vacance survenait, il n'y a pas de successeur désigné d'avance ; mais comme le pays ne peut pas rester un seul jour sans avoir à sa tête une autorité chargée de protéger l'ordre public, le président de la Chambre haute remplira l'intérim du chef de l'Etat jusqu'au moment où les deux Chambres réunies auront ou choisi un autre président ou donné à la France un gouvernement définitif.

« Car l'exposé des motifs, d'après nos renseignements, proposera de reconnaître, en cas de démission ou de mort de M. le maréchal de MacMahon, le pouvoir constituant aux deux Chambres réunies en congrès.

« Nous devons ajouter que le gouvernement, allant au-devant de toutes les tentatives de conciliation, se montrera disposé à accepter les amendements qui, sans changer la base essentielle des projets de lois, seraient adoptés par la majorité. »

Il paraît se confirmer, dit le *Moniteur universel*, que plusieurs membres de la droite se proposent d'interpeller le ministre, dès l'ouverture de la session, sur sa politique générale intérieure. On assure également que le cabinet ne déposera pas immédiatement son projet de loi sur l'établissement d'une Chambre haute, qui n'est pas encore prêt. Enfin, les démarches les plus actives continuent à être faites auprès de M. le comte de Chambord pour le déterminer à se rendre en France d'ici au 15 de ce mois.

Voici, d'après la *Patrie*, quelle serait la ligne de politique générale suivie par le groupe de l'appel au peuple pendant les discussions qui vont s'ouvrir :

« Ni vote, ni manifestation d'aucune sorte contre le septennat, tant que le suffrage universel sera respecté. »

D'après le *Gaulois*, dans une réunion particulière, présidée par M. Rouher, ses partisans de l'appel au peuple se sont prononcés pour l'élection par arrondissement ; cette question doit être soumise au groupe parlementaire de l'appel au peuple qui, sans doute, se prononcera dans le même sens.

La *Presse* se prétend en mesure d'affirmer non-seulement que M. Troncin du Mersan n'a jamais eu de rapports avec le gouvernement depuis le 24 mai, mais encore que, s'étant présenté le lendemain même de la chute de M. Thiers au secrétariat de la présidence pour offrir ses services, il avait été formellement éconduit.

Parmi les noms qui reviennent le plus souvent dans les conversations des hommes politiques qui se sont retrouvés à Versailles, on peut citer en première ligne celui de M. Dufaure.

L'ex-garde des sceaux, au grand regret des admirateurs de son rare talent, a été entièrement reconquis par M. Thiers, qui met une grande habileté et attache un grand prix à annuler M. Dufaure et à faire de lui son ombre.

A propos des lois constitutionnelles, M. Dufaure avait manifesté l'intention de reprendre son indépendance et de manifester sa personnalité. Mais M. Thiers ne l'a pas entendu ainsi, et il a cédé, comme un écolier docile, à celui dont il pourrait si bien être le maître.

M. Tenaille-Saligny a été écarté dans la Nièvre par le parti républicain, qui lui préfère M. Massé, comme candidat à l'élection qui doit avoir lieu le 24 mai.

M. Tenaille-Saligny, qui a soutenu jadis le docteur Turigny, espérant se faire une popularité dans le parti radical, n'est pas trouvé assez avancé. Il a échoué dans toutes les réunions publiques où il s'est présenté. Les radicaux ont acclamé M. Massé, qui pose sa candidature en homme d'extrême gauche et la place sous le patronage des Ledru-Rollin et des Louis Blanc.

Cela est très-logique !

Il résulte des renseignements recueillis par le *Gaulois* que la politique n'est point étrangère à la détermination qu'a prise M. Bergondi de se donner la mort ; il causa en effet très-longuement avec un ancien magistrat.

« La politique m'ennuie beaucoup, » disait M. Bergondi. « J'ai accepté le mandat de député, pensant qu'une fois les affaires de la France arrangées avec la Prusse, je serais rendu à la vie ordinaire. Je croyais que

## Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## LES PÊCHES DE MONSEIGNEUR

NOUVELLE.

(Suite.)

Le chapelain n'essaya pas de défendre Hans Steinbach ; il savait que son intervention n'aurait pour résultat que de le compromettre lui-même. D'ailleurs, le temps eût manqué pour intercéder en faveur du coupable ; car le comte Ulric achevait à peine de prononcer ses menaçantes paroles que le garde incriminé venait s'offrir à la colère de son maître.

Hans était calme dans son maintien ; mais il avait le front assombri et le regard humilié.

— Sais-tu bien ce que tu as mérité ? lui demanda le seigneur de Ferrette, l'œil flamboyant et la lèvre frémissante.

— Je sais du moins ce que vous avez le

droit de faire de moi, Monseigneur. Je ne me plaindrai pas de votre justice ; seulement, je me permettrai de vous dire que le verger a une grande étendue. Afin de tromper la longueur des nuits, et aussi pour combattre le sommeil qui ne manquerait pas de me vaincre si je m'avisais de rester un instant sur place, je me vois forcé de me promener sans cesse. Bien que je ne m'éloigne guère de l'arbre particulièrement recommandé à ma surveillance, quelque hardi maraudeur, qui me guettait sans doute, aura profité du moment où je disparaissais au tournant d'une allée pour dérober ces deux fruits. Accusez-moi d'avoir imprudemment quitté de quelques pas mon poste, mais non d'avoir cédé au sommeil ; car sur mon salut, je vous le jure, je n'ai pas fermé les yeux.

— Deux pêches volées ! répéta le comte Ulric, et la récolte est de dix seulement ; si j'avais la sottise de te faire grâce, le reste serait bientôt perdu pour ma fille.

— Avant de me faire punir, répondit Hans Steinbach, accordez-moi encore pour

la nuit prochaine la garde du verger, et je réparerai autant que possible ma faute en vous livrant le coupable. J'ai lieu de penser que celui qui a réussi à tromper ma surveillance, encouragé par ce premier succès, ne manquera pas de revenir, et demain je l'amènerai devant vous pour que lui et moi nous subissions votre arrêt ; car si je suis indigne du pardon, en revanche, je trouverais injuste d'être le seul puni.

— Soit, répondit le comte après avoir réfléchi un moment, je te fais crédit du châtiment jusqu'à demain ; mais songe bien que tu auras à payer pour deux si tu laisses échapper le voleur de pêches.

Dès que le soir fut venu, Hans descendit dans le verger, résolu à s'emparer mort ou vif du maraudeur. Armé de son arquebuse soigneusement chargée, et le couteau bien affilé à la ceinture, il commença sa ronde. Il faisait nuit obscure ; ce n'était pas que les étoiles manquaient de briller au ciel, mais parce que de grandes bandes de nuages, sans cesse chassées et revenant sans cesse, voilaient par intervalle la lune et les cons-

tellations. Par instant, le guetteur était en pleines ténèbres, et l'instant d'après, par une déchirure dans l'atmosphère, un clair rayon tombait sur l'herbe en fleur, sur les branches d'arbres courbées par le poids des fruits, et sur les murs blanchis du verger. La température était chaude et l'air plein de ces parfums indécis, mais enivrants, qui s'exhalent à la fois de la terre rafraîchie et des plantes caressées par la brise des nuits. Ces calmes beautés de la terre et du ciel ont une telle influence qu'elles agissaient même sur le farouche gardien, sans qu'il pût s'expliquer pourquoi il sentait son cœur s'amollir et son cerveau se détendre. Sous leur influence, et malgré lui, ses souvenirs, remontant loin en arrière, lui rappelaient une nuit semblable, passée comme celle-ci à l'affût ; mais cette fois il s'agissait de surprendre un chevreuil, et tout en l'attendait au passage, en même temps qu'il épiait les bruits du fourré et fouillait du regard les sombres profondeurs du bois, il se souvint qu'une jeune fille pauvre, mais obligeante autant qu'elle était sage, lui avait en sou-



cela durerait trois mois, et voilà trois ans que nous sommes dans la même situation. Je regrette d'autant plus de m'être occupé de politique que j'ai une famille. Je suis père de sept enfants. Or, tout homme qui a de la famille ne devrait pas se lancer dans la politique. »

Dans sa conversation, les mots *politique* et *famille* revenaient, paraît-il, à chaque instant. On affirme, d'autre part, qu'il avait fait de pressantes démarches auprès de personnages influents pour être, à l'expiration de son mandat de représentant, nommé vice-président d'un tribunal de seconde ou troisième classe.

Déjà depuis quelque temps les coupures de cinq francs sont retirées de la circulation et remplacées par les pièces d'or ou d'argent. On commence en ce moment la même opération pour les billets de 20 francs. Nos beaux louis d'or vont reparaitre. La Banque a dans ses caves une réserve de 800 millions en or qu'elle va mettre en circulation.

Quel admirable pays que le nôtre ! il y a quelques mois à peine la France a payé des milliards à ses vainqueurs, et grâce à son crédit et à sa richesse territoriale, la voilà déjà relevée de la crise monétaire que ce dur sacrifice lui avait momentanément imposée. L'or qu'elle avait dû compter à ses ennemis lui est revenu.

Quel est le peuple, en Europe, qui eût pu traverser si aisément une crise aussi terrible ?

L'Autriche, l'Italie et la Turquie dont l'état des finances avait nécessité l'introduction du papier-monnaie, n'ont jamais pu s'en dépêtrer et nos vainqueurs eux-mêmes, malgré les milliards que nous leur avons versés, sont encore obligés d'y avoir recours.

Trois candidats seulement se sont présentés pour succéder à M. Beulé, en qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts; ce sont: M. le vicomte Henri Delaborde, académicien libre depuis 1868; M. Charles Blanc, académicien libre depuis 1868, et M. Jean-Baptiste Guillaume, directeur de l'École des beaux-arts, membre de l'Académie (section de sculpture) depuis 1868.

L'empereur d'Allemagne se propose de visiter Strasbourg cet été.

A Madrid, on ne s'occupe plus que de politique inférieure, et on cherche à deviner la composition du futur ministère, on se demande si le maréchal Serrano se prononcera pour la république ou s'il réservera la forme définitive du gouvernement. Cependant, les carlistes, qu'on paraît avoir aussi complètement oubliés que s'ils n'avaient jamais existés, sont revenus en force autour de Bilbao; ils occupent de nouveau des positions importantes à proximité de cette ville; ils menacent la ligne de l'Ebre et le Guipuz-

riant tendu sa cruche pleine d'eau fraîche comme il se penchait pour se désaltérer à la fontaine de Fislis. Qu'était-elle devenue cette Roselen, que peu de jours après il nommait sa femme, et que deux ans plus tard il avait chassée par une nuit d'orage? Et cet enfant pour qui elle l'avait imploré vivait-il encore, ou la mort ne l'avait-il pas pris ainsi que sa mère ?

Ces lugubres pensées bouleversèrent cet homme rude et farouche; il s'efforça vainement de les chasser: à chaque détour d'une allée, derrière chaque touffe de plantes, il lui semblait voir apparaître l'ombre de Roselen et de son enfant. Tout à coup, l'hallucination devint si forte qu'il vit réellement un vêtement de femme flotter à quelque distance de ses yeux; puis un rayon de la lune lui parut esquisser devant lui une forme svelte, presque aérienne, courant plutôt qu'elle ne marchait. Hans Steinbach s'élança du côté où il avait vu glisser l'apparition; mais un nuage étant venu couvrir subitement la lune, il perdit la trace de la vision. Bientôt un nouveau rayon la lui rendit. S'a-

coa; tous sont disposés à se battre, disent les dernières dépêches, et Concha, loin d'être en état de les poursuivre, demande de l'argent et des provisions.

Tout cela donne fort à réfléchir et pourrait bien prouver que la dernière proclamation de don Carlos n'est pas aussi fanfaronne que le prétendent certains journaux.

Est-ce que le Bel au Bois-dormant du *Phare de la Loire*, de Nantes, ne s'est pas réveillé depuis le mois de novembre ?

Ces hommes de 89 sont toujours en retard. Voici où en est, au 10 mai 1874, ledit *Phare de la Loire*:

*M. de la Bouillierie en Belgique.*

« M. de la Bouillierie n'est pas encore revenu de son voyage à Frohsdorff. On le dit en Belgique avec le comte de Chambord.

» Que peut faire le ministre du commerce avec le prétendant ? »

C'est M. Deseilligny qui ne va pas être content !

## L'INCENDIE

du faubourg Saint-Antoine, à Paris.

Lundi, vers cinq heures du soir, rue de Citeaux, faubourg Saint-Antoine, une colonne épaisse de fumée sortit brusquement des soupiraux de la maison qui porte le numéro 33.

Le feu avait pris à un tonneau d'essence dans les caves de M. Villain, marchand de couleurs.

Bientôt les flammes gagnèrent le premier étage, et, au bout de quelques minutes, la maison tout entière brûlait.

Dans un passage contigu à cette maison, se trouve un chantier de bois de construction appartenant à M. Brulont, dont ce passage porte le nom.

Presque aussitôt le feu prit aux bois, et la maison et le chantier ne furent plus qu'un immense brasier.

Tout le passage est construit en bois et en plâtre; il est occupé en grande partie par le chantier, des remises, un lavoir et les écuries de M. Delperrier, vétérinaire.

Tout cela s'enflamma comme un paquet d'allumettes. Bientôt les maisons voisines, le 35, le 37, de la rue de Citeaux, le passage Driancourt, l'impasse Druirot, PLUS DE VINGT MAISONS prirent feu.

Les malheureux locataires se sauvaient affolés, sans songer à emporter ce qu'ils avaient de plus précieux.

Des mères oublièrent leurs enfants, des femmes couraient dans la rue à moitié nues.

Les agents de la mairie du 14<sup>e</sup> arrondissement et les pompiers de la caserne Sévigné accourus au pas de course, sous le commandement de M. le capitaine Feydeau, organisèrent les premiers secours.

Dans la maison qui porte le numéro 37, rue de Citeaux, des cris déchirants partaient du cinquième étage: c'était deux malheu-

reux enfants enfermés par leur mère, qui était sortie porter de l'ouvrage en ville. Deux hommes courageux, MM. Vouy et Magne, s'élançant dans l'escalier que les flammes gagnaient déjà, montent jusqu'au cinquième étage, enfoncent la porte et sauvent les enfants.

Au 33, un enfant de six mois avait été oublié dans son berceau par sa mère affolée de peur; les pompiers accrochent une échelle à l'appui de la fenêtre, montent malgré la fumée qui les aveugle et redescendent le pauvre petit être enveloppé dans un drap.

Mais une autre mère avait laissé au troisième étage du numéro 37 un enfant malade; quand on voulut le sauver, il était trop tard, l'escalier et tout l'intérieur de la maison s'éroulaient.

Bientôt arrivèrent les pompiers de la caserne du Château-d'Eau, ceux des mairies du 3<sup>e</sup>, du 4<sup>e</sup>, du 11<sup>e</sup>, du 13<sup>e</sup> et du 20<sup>e</sup> arrondissement.

A six heures, M. de Saint-Martin, colonel des pompiers, et M. de Sainte-Claire Deville, commandant, étaient sur le lieu du sinistre.

A six heures et demie, on amena les deux pompes à vapeur.

Elles furent placées rue de Citeaux et leurs jets puissants ralentirent les progrès de l'incendie. Vingt pompes ordinaires furent mises en batterie rue de Citeaux, rue Crozatier, passage Brulont, passage Driancourt et impasse Druirot.

Vers sept heures arrivèrent M. Ansart, chef de la police municipale, M. Léon Renault, préfet de police, et le général de Geslin, commandant la place de Paris.

Les agents des 12<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements, conduits par MM. Munk et Caranja, officiers de paix, vinrent les premiers, mais bientôt des détachements furent envoyés de tous les autres arrondissements, sous le commandement de leurs officiers de paix.

Des compagnies du 143<sup>e</sup> de ligne, du 146<sup>e</sup>, du 65<sup>e</sup>, une compagnie d'infanterie de marine vinrent aussi renforcer les agents.

Quand on vit cet immense brasier, la terreur fut à son comble dans tout le quartier. Les habitants de la rue Crozatier et du faubourg Saint-Antoine jetèrent par les fenêtres leurs meubles et ce qu'ils avaient de plus précieux.

Un homme reçut une table sur la tête; on le transporta aussitôt dans une pharmacie, faubourg Saint-Antoine, mais son état est presque désespéré.

Vers sept heures et demie, au moment où les pompiers, pénétrant dans les maisons du passage Brulont, cherchaient à faire la part du feu, un compteur à gaz fit explosion, et un malheureux sergent-major, le sieur Denis, eut la figure entièrement brûlée.

Un autre pompier, un caporal, reçut une poutre enflammée qui lui brisa l'épaule droite.

Dans les écuries de M. Delperrier, vétérinaire, se trouvaient plus de vingt chevaux et presque autant dans les écuries de M. Brulont. C'est à peine si on a pu en sauver trois ou quatre.

Ces malheureuses bêtes, affolées, se précipitaient d'elles-mêmes dans les flammes,

basses d'un arbre voisin, la vision s'élança sur la crête du mur de clôture. Arrivée là, elle y resta un moment, incertaine sans doute de ce qu'elle devait faire. La muraille était haute. Or, s'il était vrai que Hans Steinbach eût affaire à une créature humaine, on comprend qu'elle devait hésiter à se précipiter dans le terrain inculte qui s'étendait de l'autre côté du verger.

— Quand tu serais le démon en personne, cria le garde, j'ai promis de te prendre, je te prendrai !

La pleine lumière de la lune se dégageant des nuages lui permit de voir une forme juvénile debout sur le faite du mur. Hans arma son arquebuse; le coup partit: un léger cri se fit entendre, et la vision disparut.

— Ce n'est pardieu pas un fantôme, se dit le garde; c'est une maraudeuse que j'ai blessée et réduite à l'impossibilité de fuir. Il ne me reste plus qu'à aller la ramasser là-bas pour la livrer ensuite à la justice de Monseigneur.

Hans se hâta de gagner une poterne voi-

et c'était quelque chose d'horrible que d'entendre leurs hennissements de douleur.

A neuf heures du soir on commençait à être maître du fléau; grâce aux prodiges d'habileté et de courage accomplis par les pompiers, le quartier était préservé.

Et c'est véritablement un miracle que tout le pâté de maison compris entre la rue Crozatier, la rue de Citeaux et le faubourg Saint-Antoine, n'ait pas brûlé. Ces maisons ne sont bâties qu'en bois et en plâtre, et c'était pour le feu une proie bien facile.

Mais en renversant des murs entiers, on a pu parvenir à circonscrire l'incendie.

A onze heures, on était maître du feu. Mais de plus de vingt maisons, il ne restait guère que des poutres enflammées ou fumantes.

C'est un désastre épouvantable; toutes ces maisons étaient occupées par des ménages d'ouvriers ou de petits employés.

Plus de quatre cents ménages se trouvent à l'heure qu'il est sur le pavé, sans asile, sans vêtements, sans argent.

Les habitants de toutes les maisons environnantes, menacés un instant par l'incendie, ont, comme nous l'avons dit plus haut, jeté par les fenêtres tout ce qu'ils avaient de plus précieux.

Vers minuit, on voyait, rue Crozatier et rue de Citeaux, des tas immenses de meubles et de vêtements que gardaient de nombreuses sentinelles et de nombreux agents.

Mais tout cela est ou cassé ou mouillé; bien des objets précieux auront disparu quand leurs propriétaires viendront pour les reprendre, car un grand nombre de leurs ont été arrêtés, et ce n'est qu'avec la plus grande peine qu'on a pu les arracher des mains de la foule, dont l'irritation était à son comble.

Il y a là une nouvelle et immense misère à soulager. Les dégâts qui, jusqu'à présent, n'ont pu être évalués, s'élèveront certainement à plus d'un million.

(Paris-Journal.) Edouard DUCRET.

## Nouvelles militaires.

ÉCOLE DE SAINT-CYR.

Dans quelques jours vont commencer, dans toute la France, les examens pour l'admission à l'École militaire de Saint-Cyr.

Le nombre des admissions sera le même que l'an passé, de 350 à 370.

Les compositions seront adressées au ministre de la guerre sans signature, mais accompagnées d'une fiche portant le nom de l'élève et un numéro correspondant à celui qui est placé en tête de la copie.

La copie sera seule remise aux examinateurs, qui auront ainsi à statuer sans savoir de qui est la composition examinée.

On évitera ainsi les recommandations abusives qui, sous l'Empire, étaient si nombreuses et si préjudiciables aux jeunes gens capables, mais dont les parents n'avaient point l'oreille du pouvoir.

Pour les examens oraux, et cela d'après la décision du général commandant l'École,

sine qui ouvrait sur la campagne, fit basculer la barre de fer qui la fermait en dedans, et, rasant le côté extérieur de la muraille d'enceinte, il arriva à l'endroit où la maraudeuse avait dû tomber. Mais, au moment où il interrogeait le sol, un bruit de pas rapides, qui frôlaient au loin les bruyères desséchées, attira son attention. Il vit alors, fuyant à travers champs, la créature que son coup d'arquebuse avait évidemment atteinte, car les touffes d'herbes sauvages qui avaient amorti sa chute étaient çà et là humides de son sang. Hans s'élança à sa poursuite. La maraudeuse prit la direction du vieux Ferrette; son poursuivant s'engagea dans le chemin du village. Quand il arriva, la vie y semblait suspendue par le sommeil.

— Si la petite misérable qui espère m'échapper, se dit le garde, demeure à Ferrette, elle ne manquera pas d'allumer une lampe ou du feu en arrivant; donc la maison où j'apercevrai une lueur sera celle de la coupable.

(La suite au prochain numéro.)



il y aura cette année un jury spécial pour chaque cours; ces jurys se composeront d'un officier supérieur délégué par le ministre, et des professeurs du cours. A l'avenir donc, il n'y aura qu'un seul jury, qu'une seule influence, pour toutes les facultés à examiner.

En outre, il faudra toujours que trois élèves, au minimum, assistent aux examens. Avant l'examen, les questions seront tirées au sort, et la note sera proclamée dès qu'il sera terminé.

Diverses décisions relatives à l'habillement et à l'équipement des troupes viennent d'être prises par le ministre de la guerre.

Les casquettes à visière, bonnets de police et autres coiffures de petite tenue seront désormais remplacés par le képi, l'unique modèle pour toute l'armée.

La masse allouée à chaque soldat à son entrée au corps et entretenue par une retenue sur la solde journalière, est supprimée et remplacée par une allocation de trois centimes par jour pour l'infanterie, six centimes pour la cavalerie, destinée à pourvoir aux seules dépenses de menues réparations.

La masse étant supprimée, les hommes recevront leurs effets en nature, même ceux dits de petit équipement, effets qui devront durer un temps déterminé. A leur départ, les militaires congédiés remettront ces objets qui seront versés dans les magasins des corps afin de servir pour les réservistes et les soldats de la seconde portion.

Les havre-sacs, autrefois abandonnés aux hommes congédiés, resteront propriété de l'Etat.

On a pu voir, dimanche, dit l'Union de l'Ouest, que les soldats du 32<sup>e</sup> ont enfin été pourvus du shako de grande tenue, au lieu du képi qu'ils portaient depuis 1870. Le shako du nouveau modèle est plus petit que l'ancien, en drap bordé d'un galon jonquille. La visière en fort cuir verni est ronde et légèrement concave au-dessus des yeux. Le devant du shako est orné d'une grenade en cuivre et surmonté d'un pompon écarlate. Telle qu'elle est, cette coiffure de forme élégante nous paraît s'harmoniser très-bien avec le costume l'est et simple de nos fantassins.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Dimanche prochain, à 4 heures 1/2, la musique de l'École mutuelle exécutera, dans le square du théâtre, les morceaux suivants :

- 1<sup>o</sup> Belfort, pas redoublé ;
- 2<sup>o</sup> Fantaisie sur les Dragons de Villars ;
- 3<sup>o</sup> Folie, polka-mazurka ;
- 4<sup>o</sup> Fantaisie sur les motifs de Venzand ;
- 5<sup>o</sup> Miroir aux Belles, quadrille.

L'agriculture s'est beaucoup occupée l'autre semaine de météorologie. C'est d'ailleurs tous les ans, pour elle, une époque de préoccupations légitimes que celle qui comprend les mois de la lune rousse. Avril avait été froid au commencement, puis la température de sa seconde moitié avait ensuite atteint des hauteurs inusitées, lorsque les trois derniers jours ont été subitement marqués par un retour brusque vers le froid, qui n'a presque pas cessé jusqu'à ce jour. C'est vraiment une circonstance providentielle que les gelées matinales n'aient eu lieu que par un temps sec, la terre se trouvant, en outre, dépourvue d'humidité par elle-même, après la longue prolongation de la sécheresse de tout l'hiver. Si le sol eût été chargé d'eau, c'en était fait de beaucoup de nos récoltes !

Comme depuis quelques jours les journaux avaient publié, à titre de curiosité sans doute, un certain nombre de prophéties au sujet du retour du froid à des jours déterminés, certaines gens n'ont pas manqué de crier victoire aux différents faiseurs de pronostics, bien que ces derniers n'aient rien prévu du tout pour les jours où les gelées se sont produites.

Sans aller jusqu'à prétendre que le classement méthodique de longues observations météorologiques ne pourra pas avoir un but utile, à un moment donné, nous croyons cependant que cette science est encore dans l'enfance et elle risque de rester dans les nuages lorsqu'elle veut trop préciser les mouvements probables de l'atmosphère.

Nous sommes bien peu de chose, en effet, devant les grands phénomènes de la nature. Ces phénomènes semblent même se jouer de notre science comme à plaisir depuis les quelques années dernières, pendant lesquelles les saisons et les latitudes sont assez singulièrement mêlées : nos étés sont froids et pluvieux, nos hivers sont doux et sans neige et nous arrivons en France à trouver quelque chaleur au soleil aux mois de janvier et de février, alors que l'Italie, l'Espagne et Constantinople sont sous deux pieds de neige !

Ce que nous savons suffisamment, c'est que chaque année — que les météorologistes le veuillent ou ne le veuillent pas — nous subissons, dans la première moitié de mai, des fluctuations qui peuvent précipiter le thermomètre dans les régions les plus opposées, et cela en quelques heures.

Les savants nous parlent bien d'étoiles filantes, d'astéroïdes décrivant leur orbite autour du soleil et venant déranger notre atmosphère en s'interposant entre le soleil et la terre; mais comment se fait-il que la perturbation causée par ces météores nous amène de la chaleur en août et en novembre (été de la Saint-Martin) et du froid en février et en mai, c'est-à-dire aux quatre moments de l'année où ils paraissent en plus grand nombre ?

Sans être bien sorcier, on peut toujours compter sur un retour du froid vers le commencement de la seconde dizaine des mois de février et de mai, et de la chaleur au commencement des mois d'août et de novembre, et cela parce que ces dates de février et de mai sont vis-à-vis de l'équinoxe de printemps, comme celles d'août et de novembre le sont de l'équinoxe d'automne, avec cette différence que dans le premier cas le soleil remonte vers notre hémisphère, tandis que dans le second il descend dans l'hémisphère opposé.

Mais tout ceci c'est la science de tout le monde. Quant à celle des savants, elle n'avait pas prévu les perturbations atmosphériques qui se sont produites cette année du 28 avril au 2 mai, et qui sont ainsi venues un peu plus tôt qu'on ne les attendait.

Le dommage, comme nous l'avons déjà dit, a été heureusement assez circonscrit. Les vignes seules ont eu sérieusement à souffrir, et encore dans certaines expositions et dans certaines contrées. Les premiers bulletins envoyés des vignobles étaient plus alarmants que ne le sont aujourd'hui des avis plus mesurés. Malheureusement, il est certain que tout l'Est éprouvera des pertes cruelles, et par l'Est nous devons comprendre surtout les départements de Meurthe-et-Moselle, des Vosges, de la Marne, de l'Aube, de l'Yonne, de la Côte-d'Or et du Rhône. Les autres départements de cette contrée ont moins souffert.

Nous croyons, en somme, que la moyenne du mal doit être prudemment estimée, et si nous en avons fini avec les gelées printanières, on pourra encore faire dans l'ensemble de belles vendanges.

L'Union libérale donne les renseignements qui suivent relativement aux gelées blanches que nous subissons depuis une douzaine de jours :

Le Cher n'a pas souffert, en général, sauf quelques bourgeons dans les bas-fonds et aux abords des bois.

Dans les vignobles dits de Touraine, il en est à peu près de même, à part quelques localités qui ont exceptionnellement souffert.

Dans les vignobles de vin blanc, il y a certains terroirs qui sont atteints, tels que les bas-fonds et les terrains sableux; ce qui fait qu'on estime au quart environ la perte probable.

En somme, jusqu'ici, et comparativement avec certaines autres régions dont la récolte est presque entièrement anéantie, nous n'avons pas à nous plaindre. Mais, malheureusement, le temps n'est pas changé et tout nous fait craindre que cette maudite température ne détruise nos espérances avant son changement.

Il est aussi une autre crainte, c'est que le fruit non gelé n'ait eu à souffrir du froid, qui pourrait bien en faire disparaître une partie.

Ces circonstances rendent les détenteurs des vins de 1873 un peu plus difficiles et un peu plus exigeants.

S'il n'arrive pas d'autres accidents, on peut encore acheter :

Les vins du Cher, de 100 à 105 et 110 francs 50.

Les vins rouges dits de Touraine, de 92 à 100 francs 50.

Les vins blancs de Vouvray et environs, de 88 à 100 francs 50.

Le tout suivant mérite, provenance et logement, et à prendre sur chantier chez le vigneron.

Les nouvelles données par quelques journaux sur une prétendue démission qui aurait été demandée à M. Lavedan, préfet de la Loire-Inférieure, sont absolument controuvées. M. Lavedan jouit de l'entière confiance du gouvernement; il a été mandé ces jours-ci à Paris pour donner au ministre de l'intérieur quelques explications sur une récente délibération du conseil municipal de Nantes, et nullement, comme l'ont dit à tort certaines feuilles, pour se défendre lui-même.

Il est également inexact que M. de Cornulier, maire de Nantes, ainsi que ses adjoints, aient offert ou donné leur démission.

Voici la cause du conflit qui s'est produit à Nantes :

Le conseil municipal a refusé d'inscrire dans son budget une subvention qui, depuis 1846, sous tous les régimes sans distinction, monarchie constitutionnelle, empire ou république, a été allouée aux écoles congréganistes, et dont la garantie a seule décidé ces écoles à s'établir et à fonctionner aux prix de très-grands sacrifices. Le gouvernement soutient que, dans le service de cette subvention, il y a à la fois le paiement d'une dette et une satisfaction donnée à la liberté de conscience et à la liberté d'enseignement.

Une question importante, celle des congés d'acquit sur les livrets d'ouvriers, vient d'être jugée dernièrement par la cour de Douai. Cet arrêt intéresse les patrons plus encore que les ouvriers, et nous appelons sur lui toute l'attention de nos lecteurs.

Le patron dont l'atelier a été abandonné par un ouvrier sans congé d'acquit est en droit de réclamer des dommages-intérêts non-seulement contre cet ouvrier, mais aussi contre le nouveau patron qui l'a reçu chez lui sans s'assurer qu'il était libre de tout engagement.

## CHEMIN DE FER D'INTÉRÊT LOCAL

DR

### POITIERS A SAUMUR.

#### TRAIN SPÉCIAL D'INAUGURATION

14 mai 1874.

#### ALLER.

Matin.

SAUMUR (départ).....	11 <sup>h</sup> »
Chacé et Varrains.....	11 6
Saint-Cyr-en-Bourg et Brézé.....	11 14
MONTREUIL-BELLAY.....	11 <sup>h</sup> 42—11 47
La Motte-Bourbon (halte).....	11 56

Soir.

Saint-Léger-de-Montbrillais.....	12 4
Les Trois-Moutiers.....	12 13
LOUDUN (arrivée).....	12 16

#### RETOUR.

Soir.

LOUDUN (départ).....	4 <sup>h</sup> 40
Les Trois-Moutiers.....	4 53
Saint-Léger-de-Montbrillais.....	5 2
La Motte-Bourbon (halte).....	5 10
MONTREUIL-BELLAY.....	5 <sup>h</sup> 19—5 24
Saint-Cyr-en-Bourg et Brézé.....	5 40
Chacé et Varrains.....	5 47
SAUMUR (arrivée).....	5 52

## Faits divers.

### LE TUNNEL SOUS LA MANCHE.

Dans la dernière réunion générale des actionnaires de la Compagnie du chemin de fer du Nord, qui a eu lieu le 29 avril dernier, il a été question du nouveau projet de tunnel sous-marin entre la France et l'Angleterre. Après avoir exposé la situation financière de la Compagnie, le président a développé devant l'assemblée générale l'immense intérêt qui résulterait pour la Compagnie du Nord, de l'établissement d'un tunnel reliant l'Angleterre et la France, et il a donné connaissance à la réunion des études préparatoires qui ont été faites dans ce but.

Les études commencées se poursuivent encore aujourd'hui, et bientôt une compagnie spéciale de recherches sera constituée pour se rendre compte des moyens d'exé-

tion. Les premiers travaux à entreprendre consisteront dans la construction de galeries souterraines aux abords et de chaque côté du détroit pour constater la nature géologique et pétrographique des terrains à traverser.

L'idée de relier la France et l'Angleterre ne date pas d'aujourd'hui; depuis longtemps l'opinion publique s'en est préoccupée, et bien des projets ont été mis en avant. C'est ainsi que l'on a vu éclore successivement diverses conceptions consistant à établir soit un pont suspendu sur la Manche, soit d'immenses bacs flottants destinés à transporter les marchandises et les passagers d'une rive à l'autre, sans aucun transbordement.

Un projet de tunnel reposant sur le fond de la mer a été aussi présenté, mais les explorations qui ont été faites en ont démontré l'impossibilité matérielle en raison des immenses travaux de nivellement sous-marin qu'il aurait nécessités.

L'exécution de ce grand monument international sera une œuvre sans précédent dans l'industrie humaine. Elle consacre une ère féconde de concorde entre les deux grandes nations qui tant de fois dans le passé ont épuisé leurs forces les plus vives à s'entre détruire.

..

Un oignon de six cents ans ! Le fait le plus extraordinaire qu'on ait recueilli sur la longévité des graines ou des plantes est celui-ci. En creusant un puits à l'usine des fours à chaux de M. Brillet, situés près de la gare de Saint-Astier (Dordogne), on a trouvé un petit vase de terre cuite, contenant un denier à l'agnel du temps de saint Louis et un oignon qui ne différait en rien de celui de nos jours. Cet oignon capétien, après avoir subi l'influence de l'air, a été planté et végète aujourd'hui avec la plus grande force.

## Dernières Nouvelles.

Versailles, 12 mai, soir.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2 sous la présidence de M. Buffet.

Le président donne lecture d'une lettre par laquelle M. Piccon annonce qu'il résigne son mandat de député, et dans laquelle il cherche à donner des explications justificatives du discours qui a donné lieu au scandale que l'on sait.

« En vous priant d'accepter ma démission de député à l'Assemblée nationale, dit M. Piccon, je crois devoir soumettre des explications au sujet du toast que j'ai porté dans une réunion privée, et dont la presse a fait un incident politique.

» Des raisons de dignité m'ont décidé à réserver ces observations jusqu'au jour où l'Assemblée serait réunie, car elle est mon seul juge.

» J'ai fait appel à mes souvenirs et à ceux de mes amis pour retrouver, sinon le texte, du moins le sens du toast.

» Je n'ai employé dans ma réponse la langue italienne que par courtoisie.

» J'ai remercié la députation italienne du toast porté à Nice.

» J'ai dit que la cession de Nice avait été un sacrifice fait par l'Italie à sa grandeur, et qu'hostile à l'annexion je l'acceptais loyalement.

» Que si un jour Nice faisait retour à l'Italie, ce ne pouvait être qu'en vertu d'un traité librement consenti entre les deux nations, et qu'alors je serais depuis longtemps dans la tombe. » (Murmures.)

Après la lecture de cette lettre, M. Costa de Beauregard monte à la tribune :

« La Savoie, dit-il avec un accent rempli d'émotion, la Savoie n'est pas solidaire de la manifestation de M. Piccon.

» Les républicains et les monarchistes de la Savoie se rallient tous au cri de : Vive la France ! »

Cet incident vidé, on procède au tirage au sort des bureaux.

Le maréchal de Mac-Mahon est arrivé, hier matin, à dix heures, à Versailles, pour présider le conseil des ministres. Il est reparti hier soir pour Paris. On ne croit pas que le Président s'installe à Versailles avant lundi.

Le projet de loi sur la seconde Chambre sera probablement déposé vendredi.



**Texte :** Histoire de la semaine. — Courrier de Paris, par M. Philibert Audebrand. — Un oiseau de proie parisien, nouvelle par M<sup>me</sup> Nelly Lieutier (suite). — Salon de 1874 (I). — *Le Printemps*, d'après le tableau de M. A. Cot. — Nos gravures : Le lion de Belfort; — Les événements d'Espagne; — Le cours de la Seine; — *Judith*, par M. Leygue; — *La Forêt*, par M. V. Marcke; — L'explosion d'une torpille. — Promenade au Salon de 1874, par Bertall. — Faits divers. — Bulletin bibliographique. — *La jeune fille aux mains jointes*, d'après Greuze.

**Gravures :** Le lion de Belfort : projet de monument commémoratif de la défense de Belfort pendant la guerre. — Evénements d'Espagne : débarquement de contrebande de guerre sur les côtes de Biscaye. — Le cours de la Seine au-dessus de Paris. — Salon de 1874 : *Judith*, tableau de M. Leygue; — *Le Printemps*, d'après le tableau de M. A. Cot; — *La plaine*, tableau de M. Van Marcke. — Cherbourg : expériences faites dans la rade sur l'explosion des grosses torpilles destinées à la défense des côtes. — Promenades au Salon de 1874, par Bertall

(12 sujets). — *La jeune fille aux mains jointes*, d'après Greuze. — Echecs. — Rébus.

**LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>e</sup>,**

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la langue française, par E. LITRE, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 65<sup>e</sup> fascicule, MON à MOU, est en vente.

**GUÉRISON DU CANCER**

Sans opération chirurgicale.

Nous recommandons aux malades atteints de cancers ou de cancéroïdes, la lecture de la brochure : *Guérison du cancer sans opération chirurgicale*, par le Dr comte de BRUC. — Pas de sang répandu, pas de récidive; guérison assurée. — Prix : 2 fr.; franco, 2 fr. 45, chez A. Delahaye, place de l'École de médecine, Paris; à Angers, librairie Gatineau.

L'auteur de cette importante découverte, ayant été appelé en consultation à Angers,

il y arrivera le 2 mai et descendra quai de Ligny, 4. Il recevra de 10 heures à midi. Son séjour dans cette ville devant être de courte durée, les personnes qui voudront être certaines d'être admises à sa consultation, devront lui écrire à l'avance, quai Ligny, 4.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, sans purge et sans saïs, par la délicieuse farine de Sant de Du Barry, de Londres, dite :

**REVALESCIÈRE**

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipations, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins; intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75.000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castellaure, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

N° 49,842 : M<sup>me</sup> Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatul, spasmes et nausées. —

N° 46,270 : M. Roberts, d'une consommation monnaie, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N° 49,522 : M. Balde, de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Cure n° 62,915.

Valgorge (Ardèche), 19 octobre 1865. La Revalsçière est un remède que j'appellerai presque divin. Elle a fait un bien immense à notre bonne sœur Julie, atteinte depuis quatre ans d'une névralgie à la tête, qui la faisait souffrir cruellement et ne lui laissait presque aucun repos. Grâce à votre spécifique, elle est aujourd'hui guérie. MONASSIER, curé.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr. 25; 2 kil., 12 fr. — Les *Biscuits de Revalsçière* en 1/4 kil., de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalsçière* en tablettes, en boîtes, de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. GOMON, épicerie, rue Saint-Jean; M<sup>me</sup> GONDRAND, épicière, rue d'Orléans; M. BESSON, pharmacien, place de la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>e</sup>, 26, place Vendôme, à Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 12 MAI 1874.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		
3 % jouissance 1 <sup>er</sup> juin. 72.	59	70	» 15	Credit Foncier, act. 500 f. 250 p.	800	» 1 25	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	218	75	1 25	»
4 1/2 % jouiss. mars.	85	25	»	Soc. gén. de Crédit industriel et	660	»	» 10	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	383	75	1 25	»
5 % jouissance 22 septembre.	74	»	»	comm., 125 fr. p. j. nov.	295	»	» 5	Credit Mobilier, j. juill.	371	25	» 8 75	»
5 % Emprunt 1871.	94	45	» 25	Credit Mobilier.	510	»	» 2 50	Société autrichienne, j. janv.	715	»	»	»
Emprunt 1872.	95	20	»	Credit foncier d'Autriche.	338	75	»	OBLIGATIONS.				
— libéré.	218	75	1 25	Charentes, 400 fr. p. j. août.	493	75	» 50	Orléans.	283	50	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	413	75	1 25	Est, jouissance nov.	846	25	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	280	50	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	413	75	1 25	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	615	»	»	Est.	277	»	»	»
— 1865, 4 %.	417	50	» 50	Midi, jouissance juillet.	1037	50	1 25	Nord.	287	50	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	293	»	» 1 50	Nord, jouissance juillet.	807	50	» 3 75	Ouest.	276	75	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	267	»	» 1	Orléans, jouissance octobre.	522	50	»	Midi.	279	75	»	»
Banque de France, j. juillet.	3870	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	905	»	»	Deux-Charentes.	252	50	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	545	»	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	700	»	» 2 50	Vendée.	243	50	»	»
Credit agricole, 200 f. p. j. juill.	432	50	»	Compagnie parisienne du Gaz.	13	»	»					
Credit Foncier colonial, 250 fr.	265	»	»	Société Immobilière, j. janv.								

**GARE DE SAUMUR (Service d'été, 4 mai 1874).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 08 minutes du matin, express-poste.	6	45	—	(s'arrête à Angers)
9 — 01 — — — omnibus.	9	01	—	—
1 — 33 — — — soir, omnibus.	4	33	—	—
4 — 19 — — — express omnibus.	1	19	—	—
7 — 27 — — — omnibus.	7	27	—	—

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte.	3	04	—	—
8 — 20 — — — omnibus.	8	20	—	—
9 — 50 — — — express omnibus.	9	50	—	—
12 — 38 — — — soir, omnibus.	12	38	—	—
4 — 44 — — — omnibus.	4	44	—	—
10 — 28 — — — express-poste.	10	28	—	—

Letrain d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43.

Etude de M<sup>r</sup> ROBINEAU, notaire à Saumur.

**A LOUER**

Pour Noël 1874.

**VASTE LOCAL**

Rue d'Orléans,

Actuellement occupé par la maison de banque Louvet, Trouillard et C<sup>e</sup>.

Il peut se diviser en une ou plusieurs boutiques avec grands appartements au deuxième et au troisième étage, au gré des locataires.

S'adresser à M<sup>r</sup> ROBINEAU, notaire à Saumur. (193)

**A AFFERMER**

Pour la St-Jean prochaine,

**ANCIENNE MAISON LELIÈVRE**

A Distré.

Jolie maison avec vastes greniers, servitudes et belles caves pour le commerce des vins et la fabrication du champagne.

S'adresser à M<sup>me</sup> LELIÈVRE, à Distré. (174)

**A VENDRE**

**UN JOLI COUPÉ**

PRESQUE NEUF.

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE D'OCCASION**

Un **TILBURY** à quatre roues, en très-bon état, et un **BON CHEVAL** de douze ans. S'adresser au bureau du journal.

**HOTEL DE LONDRES**

M. MÉE demande un apprenti en cuisine. (207)



**JE GARANTIS**

La destruction complète des Pucelles et Punaises, sans toucher à aucun meuble. J'envoie l'ingrédient franco, avec notice, contre 1 fr. 25 c en timbres. S'adresser à M. J.-B. MORY négociant, à Tourcoing (Nord).

Même adresse. Envoi gratuit et franco, de la circulaire concernant la fabrication, en moins de deux heures, de Bière économique, Vin à 16 centimes le litre, Liqueurs, etc. Economie garantie de 50 à 80 % sur prix d'achat.

**M. ACHILLE**

DENTISTE DE PARIS

PROFESSEUR DE PROTHÈSE DENTAIRE.

Spécialiste pour le remplacement des dents.

A l'honneur d'informer que, en attendant son installation définitive à Saumur, il y est visible tous les jours, hôtel d'Anjou.

Guérison et nettoyage des dents, soins de bouche, opérations dentaires, etc., etc. (188)

Une personne recommandable demande à s'employer pour soigner des personnes d'âge. S'adresser au bureau du journal.

**AVIS**

ON DEMANDE UN MÉNAGE pouvant disposer de trois heures par jour.

S'adresser au bureau du journal.



**STEAMERS RÉGULIERS**

Entre NANTES et LONDRES

Le LOUVAIN

Capitaine ANNIS.

Nantes — G. Douillard et R. Régnault, directeurs; Th. Denis, courtier.

Londres — Batten et Edwards, agents, 66, Lower Thames street.

**AVIS**

**MAISON DE NOUVEAUTÉS**

Rue de la Tonnelle, au coin de celle du Puits-Neuf, A SAUMUR.

**M. Eug. BIZERAY**

A toujours besoin de beaucoup d'ouvrières pour son atelier de couture.

Se présenter de suite.

Les ouvrières capables gagnent de bonnes journées.

**L'ANGEVINE**

Société mutuelle d'Assurances CONTRE L'INCENDIE

L'EXPLOSION DU GAZ, DE LA POUDRE ET DES APPAREILS A VAPEUR OPÉRANT

Sous la garantie d'une Compagnie anonyme au capital social de DEUX MILLIONS

Siège social : Rue Saint-Joseph, 69, Angers.

L'Angevine assure toutes les propriétés Mobilières et Immobilières; Elle ne réclame que des primes ou cotisations proportionnées à ses charges générales;

Elle tient compte à ses assurés, sur les sommes perçues, de tout ce qui n'a pas été absorbé par les sinistres et par les frais;

Elle fixe, comme maximum possible, les primes exigées annuellement par les Compagnies ordinaires;

Ses conditions d'assurances sont plus favorables que celles des autres Compagnies ou Sociétés.

L'ANGEVINE fait jouir ses assurés actuels d'une bonification de VINGT POUR CENT sur les primes qu'ils ont payées en 1873; de telle sorte que celui qui a versé 15 francs, par exemple, ladite année, sera libéré de sa prime de 1874, en payant 12 francs seulement.

**OUVRAGE INDISPENSABLE**

A MM. les Charpentiers, Charrons, Menuisiers, Tourneurs, Treillageurs, Marchands de bois, Propriétaires, Entrepreneurs, etc., etc.

**ET TRÈS-UTILE**

A MM. les Gardes-forestiers, Gardes-d'octroi, ainsi qu'à toutes les personnes qui achètent, vendent ou font mesurer des bois ronds ou équarris.

**TRAITÉ DE CUBAGE**

DES BOIS RONDs ET ÉQUARRIS

Renfermant les diverses formules en usage pour obtenir le volume réel d'un arbre en grume, et donnant la manière de cuber les bois selon les divers modes, avec des tarifs au volume réel, au 1/4 de la circonférence moyens sans déduction, et au 5<sup>me</sup> déduit. Cet ouvrage renferme, en outre, la manière de mesurer les planches et les bois de chauffage;

Par M. MONTAUDRY,

Brigadier sédentaire des forêts à Toulouse.

SIXIÈME ÉDITION.

Prix : 1 fr. 25 cent.

Saumur, imprimerie de P. GODET.